

# Le capital de tempérament : les Actions à impact social et la financiarisation du comportement

Par EMILY ROSAMOND<sup>1</sup>

*Traduit par Olivier Roueff*

In dossier « Réinventer la lutte contre la finance » coordonné par Catherin Achin, Marion Carrel, Olivier Roueff et Aurélie Windels, *Mouvements*, n°97, printemps 2019, p. 63-72

Une manière d'introduire l'analyse que fait Emily Rosamond des « actions à impact social » est de justifier un choix de traduction. *Character capital* aurait pu être traduit par *capital de personnalité* pour s'approcher du double sens de *character*, à la fois caractère moral et personnage (rôle). Le choix a été d'opter pour une autre connotation, celle de l'ancienne notion médicale de *tempérament* telle qu'elle a servi à ancrer une « faiblesse de caractère » attribuée aux femmes, puis aussi aux racisé·es, aux pauvres et à toute personne minorisée, dans une incapacité « naturelle » à s'extraire des affections du corps biologique par la raison et la volonté<sup>2</sup>. L'expression souligne ainsi comment, avec l'institution du capital humain puis, selon l'analyse d'Emily Rosamond, de ce capital de tempérament, la marchandisation puis la financiarisation de l'existence construisent à nouveaux frais les sujets comme toujours trop attachés à leurs dispositions rémanentes afin de les placer en situation de refaçonner stratégiquement leur moi et de le rendre disponible à des valorisations marchandes ou spéculatives. A la différence du capital humain, qui couvre l'ensemble d'une personnalité et de son histoire singulière pour les constituer en stock de ressources à valoriser, le capital de tempérament est le produit, dans un temps limité à la durée d'un programme d'action sociale, d'une abstraction de quelques traits de caractère qu'il s'agit de refaçonner, cette modification étant l'objet de paris spéculatifs pour des investisseurs. La traduction par tempérament manque néanmoins la dimension de performance du *character* qu'Emily Rosamond propose comme levier de

---

<sup>1</sup> Enseignante en Cultures visuelles à l'Université Goldsmith (Londres).

<sup>2</sup> Voir Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation*, Paris, La Découverte, 2006.

**retournement : s'il est imposé de « jouer le jeu » des évaluations du tempérament réformé, il est alors possible aussi de n'en faire qu'un « jeu de rôle », désinvesti pour se contenter de donner le change ou investi de manière subversive pour troubler les règles du jeu.**

En septembre 2010, le Royaume-Uni a lancé le premier *Social Impact Bond* (SIB, action à impact social) au monde : des investisseur·ses injectent du capital dans des programmes sociaux et reçoivent une rémunération de l'Etat en fonction des résultats obtenus. Social Finance, une entreprise d'intermédiation financière créée en 2007, a récolté environ 5 millions de livres auprès d'organismes de charité et d'investisseur·ses privé·es pour constituer le capital. L'objectif du SIB était de réduire le taux de récidive de trois cohortes de 1000 prisonniers effectuant des peines courtes (moins de douze mois) à la prison de Peterborough. Le versement des dividendes était prévu dès que la réduction atteindrait 10% de chaque cohorte ou, à défaut, au bout de 7 ans si la réduction s'élevait au moins à 7,5%<sup>3</sup>.

En 2013, une étude de cas fut présentée lors de la conférence Good Deals sous la forme d'une vidéo explorant « le nouveau monde merveilleux de l'investissement social »<sup>4</sup>. On y voit Chris Burden, ancien prisonnier de Peterborough âgé de 26 ans, évoquer le soutien qu'il a reçu de One Service, un programme financé par le SIB en question. Il parle en uniforme, au travail, à l'extérieur d'un magasin d'outils et matériaux de construction, avec des chariots élévateurs en action à l'arrière-plan. Dans cette scène de travail productif, seul un tatouage en forme de larme atteste du temps que Burden a passé en prison. Ce dernier décrit comment il ne cessait de récidiver après chaque libération jusqu'à ce qu'il reçoive l'aide de One Service. One Service se targue, par la bouche de ses employé·es, d'avoir mis en œuvre la logique de résultat des SIBs en développant un dispositif adaptable car fondé sur l'analyse améliorée de données, qui permet aux facilitateur·rices de mieux saisir les profils de besoins de leurs client·es. Par exemple, l'analyste Antonio Miguel décrit comment One Service a appris, à travers

---

<sup>3</sup> E. Disley, J. Rubin, E. Scraggs *et. Al*, « Lessons Learned from the Planning and Early Implementation of the Social Impact Bond at HMP Peterborough », *Ministry of Justice*, 2011, <https://www.gov.uk/government/publications/social-impact-bond-at-hmp-peterborough> ; S. Birkwood, « Peterborough Prison Social Impact Pilot Fails to Hit Target to Trigger Payments », *Third Sector*, 2014, <http://www.thirdsector.co.uk/peterborough-prison-social-impact-bond-pilot-fails-hit-target-trigger-repayments/finance/article/1307031>.

<sup>4</sup> Good Deals, « Good Deals 2013 Case Study: the One Service SIB », 2013, <https://vimeo.com/84884345>.

le raffinement des techniques d'analyse, que beaucoup de ses bénéficiaires avaient des problèmes mineurs de santé mentale. La délivrance de service a ainsi pu être adaptée et augmentée d'une aide psychologique spécifique.

La caméra s'arrête sur un champ de fleurs qui ondulent doucement dans le vent. Comme un héros de film de formation, le prisonnier réformé, étudié par un statisticien et investi de capital spéculatif, semble avoir subi un changement de *tempérament*. Il est plus heureux, mieux adapté, doté d'une motivation nouvelle et d'une éthique de travail renforcée, grâce à l'aide d'un dispositif d'action sociale financé par les investisseurs du SIB. Comment son caractère moral a-t-il pu devenir un objet d'investissement, c'est-à-dire un produit financier ?

### **L'avènement des *social impact bonds***

Le paiement au résultat (*payment by results*) permet depuis des décennies aux pouvoirs publics d'externaliser les politiques sociales en ne remboursant les fournisseur·ses de service social qu'*a posteriori*, si les objectifs sont atteints. L'innovation apportée par l'investissement social consiste à introduire des investisseur·ses et des intermédiaires acceptant de porter le risque en finançant *a priori* les fournisseur·ses, dans l'espoir d'être remboursés voire rémunérés plus tard par le commanditaire public. Ce dernier s'assure ainsi de faire des économies soit sur le long terme, si les résultats sont atteints (moins de récidive donc moins de prisons), soit à court terme, si le programme échoue (ce sont les investisseur·ses qui perdent de l'argent).

Bien que les premiers SIBs aient été lancés au Royaume-Uni en 2010, cette façon de faire de l'amélioration des populations « à risques » une opportunité d'investissement est apparue plus tôt. En 1988, l'économiste néo-zélandais Ronnie Horesh avait par exemple proposé le concept de *social policy bonds* (actions de politique sociale), destiné à des programmes expérimentaux concernant entre autres le chômage, les sans-abris ou l'enfance, dont le risque élevé d'échec rebutait les gouvernements<sup>5</sup>. Vingt ans plus tard, les SIBs ont pour vocation de s'appliquer plus largement à toutes les politiques sociales, pas seulement aux expérimentations.

---

<sup>5</sup> S. Schram, *The Return of Ordinary Capitalism: Neoliberalism, Precarity, Occupy*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 155, 229.

L'initiative en revient au gouvernement de Tony Blair mais c'est la coalition des partis conservateur et libéral dirigée par David Cameron qui les a mis en place. Le monde des investisseurs s'est alors enthousiasmé pour leur capacité à « rassembler » et à faire converger les intérêts d'un large spectre de partis et de praticiens<sup>6</sup>. Dès 2014, il existait au Royaume-Uni 14 SIBs ciblant divers problèmes sociaux, dont la majeure partie visait à modifier les comportements des populations « à risque ». Plusieurs SIBs ont aussi été créés aux Etats-Unis, ainsi que divers programmes pilotes dans d'autres pays (dont le Canada, l'Irlande, l'Australie, l'Inde, l'Ouganda et l'Afrique du Sud). De plus, des entreprises d'intermédiation comme Social Finance ont étendu la logique des SIBs au marché du développement dans le Sud global<sup>7</sup>. Ces *development impact bonds* (DIB) sont appliqués à la lutte contre la récidive, à l'adoption par des familles d'accueil, aux sans-abris<sup>8</sup> ou à la prévention des grossesses précoces<sup>9</sup>.

### **Les SIBs comme modélisations du social**

Les SIBs produisent des réseaux très particuliers de lien entre agences gouvernementales, organisations indépendantes, investisseurs, fournisseur·ses de service et bénéficiaires. Le schéma ci-dessous représente la structure des chaînes d'intéressement réciproque inauguré par le SIB de Peterborough. Au centre, une organisation indépendante (Social Finance, en l'occurrence) développe le produit financier. Elle se fait ainsi l'intermédiaire d'une agence gouvernementale (ministère de la Justice), d'un certain nombre d'investisseur·ses (des particuliers et des organismes de charité, dont la fondation LankellyChase) et d'un ou plusieurs fournisseur·ses de services (dont le Saint Giles Trust). Ces dernier·ères travaillent avec une population bénéficiaire, et l'agence gouvernementale accepte de payer si le programme réussit au terme d'une période donnée et selon un taux d'intérêt indexé aux résultats. Ceux-ci sont

---

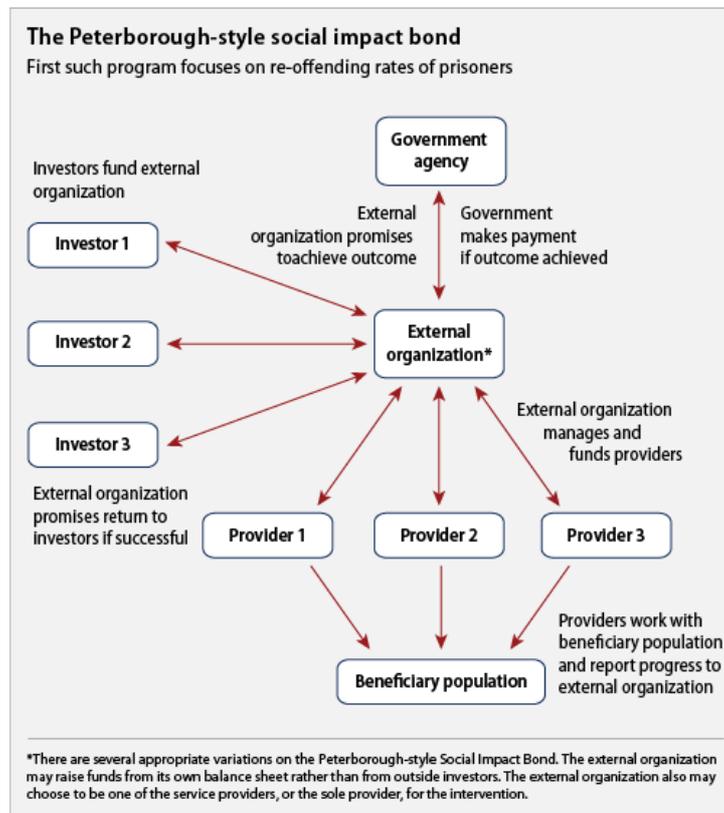
<sup>6</sup> M. Miller, C. Callahan, T. Palandjian, J. Liebman, « Social Impact Bonds Webinar Panel », McKinsey & Company, 15 mai 2012, <https://www.youtube.com/watch?v=wdU2tLqT5HA>.

<sup>7</sup> S. Kalin, « Innovation in Financing International Development Projects », *Harvard Law & International Development Society*, 1<sup>er</sup> février 2015, <https://orgs.law.harvard.edu/lids/2014/02/01/innovation-in-financing-international-development-projects>.

<sup>8</sup> Instiglio, « SIBs Worldwide Map », <https://orgs.law.harvard.edu/lids/files/2014/02/SIBs-Worldwide-Map.jpg>.

<sup>9</sup> Z. Kish, J. Leroy, « Bonded Life: Technologies of Racial Finance from Slave Insurance to Philanthrocapital », *Cultural Studies*, 29 (5/6), 2015, pp. 630-651.

évalués par des expert·es indépendant·es que le schéma ne montre pas (QinetiQ, l'université de Leicester et RAND Europe).



Le modèle Peterborough d'action à impact social<sup>10</sup>.

Techniquement, les SIBs ne sont pas des actions, dont la rémunération est fondée sur des intérêts fixes et non des résultats<sup>11</sup>. Comme le relève Callanan, la rémunération des SIBs est conçue par les investisseurs·ses comme une « double échéance » : un gain fiscal potentiel associé à un impact social positif<sup>12</sup>. Les SIBs attirent même ce qu'elle appelle les « investisseurs·ses socialement agnostiques » (un euphémisme pour la quête de profit plutôt que d'impact social) désireux de diversifier leur portefeuille. C'est que leur résultat ne dépend pas des aléas du marché boursier mais du succès ou de l'échec d'un programme d'action sociale.

<sup>10</sup> J. Kohli, D. Besharov, K. Costa, « Fact Sheet: Social Impact Bonds – a Brief Introduction to a New Financing Tool for Social Programs », Center for American Progress, 12 avril 2012, <https://www.americanprogress.org/issues/general/news/2012/04/12/11406/fact-sheet-social-impact-bonds>.

<sup>11</sup> S. Shram, op. cit., p. 155 ; C. Whistler *et al.*, « SOCAP14: The Complex Anatomy of Social Impact Bonds », Third Sector Capital Partners, <http://www.thirdsectorcap.org/video-the-complex-anatomy-of-social-impact-bonds-at-socap14>.

<sup>12</sup> Miller *et al.*, op. cit.

D'autres bénéfices des SIBs ont été discutés, lors d'un panel du congrès Social Capital Market de 2014, par des représentant·es de firmes d'investissement assurant et gérant des SIBs, des avocat·es fournissant des contrats de SIBs *pro bono*, des fournisseur·ses de services et des représentant·es du gouvernement. Ces bienfaits incluait : une focalisation sur les résultats plutôt que sur les méthodes pour les atteindre qui accroît la flexibilité et ainsi l'efficacité des programmes d'action sociale, une meilleure capacité des fournisseur·ses à étendre leurs services à de plus larges groupes de bénéficiaires, et la capacité à mettre autour de la même table de nombreux·ses acteur·rices, gage d'une meilleure compréhension mutuelle<sup>13</sup>.

### **Changement de comportement et capital de tempérament**

La modification des comportements est un élément central des résultats visés par les SIBs. Ces outils financiers permettent à des bienfaiteur·rices d'investir, par exemple, sur le rapport au travail d'un ancien prisonnier sans être directement concerné·es par le problème social en question : ils et elles n'ont aucune connaissance ni aucun lien avec la communauté dans laquelle elles et ils investissent. Plus encore, comme le notent Kish et Leroy, les SIBs impliquent souvent d'instituer au préalable les bénéficiaires comme des sujets « à risque » ayant besoin d'être réformés. Ils et elles auraient besoin d'aide pour devenir capable d'investir dans leur propre personne – pour ajuster plus efficacement leurs capacités et leurs attitudes à la société et, ainsi, améliorer leur « capital humain »<sup>14</sup>.

Le concept de capital humain, dont la généalogie remonte à Adam Smith, a été proposé par Theodore Schultz en 1961 et popularisé par Gary Becker en 1964<sup>15</sup>. Il désigne la valeur économique qu'est susceptible de produire le stock de savoirs, d'abilités, de traits de caractère et d'habitudes accumulés par un individu. Comme Michel Feher l'a montré, les aspirations des théories du capital humain ont largement débordé les ambitions initiales, qui consistaient simplement à mesurer, par exemple, les taux de retour sur investissement dans l'éducation. A l'ère du marché néolibéral, qui voit la quête du crédit l'emporter sur la recherche du profit, la gouvernance récente du

---

<sup>13</sup> Whistler *et al*, op. cit.

<sup>14</sup> Z. Kish, J. Leroy, op. cit.

<sup>15</sup> T. Schultz, « Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, 51(1), 1961, pp. 1-17 ; G. Becker, *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, Chicago, University of Chicago Press, 1964.

capital humain institue plutôt un « soi investi » cherchant à accroître la valeur spéculative de ses investissements monétaires et psychiques<sup>16</sup>.

Mais le rapport entre les SIBs et le capital humain est complexe<sup>17</sup>. Becker, Schultz et d'autres s'intéressent essentiellement au profit généré par le capital humain, à la fois pour les individus et pour les entreprises ou les client·es qui les emploient. De fait, les investisseurs des SIBs peuvent tirer profit d'un accroissement de la valeur des (auto-)investissements de leurs bénéficiaires. Dans cette logique, le matériel promotionnel du premier SIB insiste lourdement sur la corrélation entre l'amélioration de l'estime de soi des anciens prisonniers et un bon vieux profit extorqué à la force de travail. Pourtant, il y a quelque chose, dans la structure d'un SIB, et en particulier dans sa relation avec l'analyse de données et avec l'échéance fixe de réalisation des paris spéculatifs, qui se trouve très éloigné de la condition du capital humain. Celui ou celle qui investit dans l'ancien prisonnier, par exemple, n'investit pas exactement dans son capital humain – le profit ou la valeur spéculative qu'il génère à l'échelle de toute une vie – mais plutôt dans son *capital de tempérament* : le retour sur investissement est fondé sur la transformation, et l'évaluation par une instance extérieure, de la « réforme du tempérament<sup>18</sup> » des bénéficiaires sur une période courte et clairement définie.

La « réforme du tempérament » est une construction à la fois morale et narrative. Son aspect moral renvoie à l'amélioration de traits de caractère conçus comme des capacités, tels que la concentration, l'auto-contrôle, l'empathie et l'endurance, qui ont été positivement corrélés à la mobilité sociale<sup>19</sup>. Son aspect narratif repose sur des cadres d'interprétation et de mise en récit très singuliers. Dans son étude des romans du dix-neuvième siècle, Sara Ahmed décrit le caractère comme une « technologie d'attribution », c'est-à-dire une relation entre des percevant·es et des perçu·es, une manière de gouverner la différence entre les traits de caractère perçus et attendus. Le tempérament peut alors être pensé comme un aperçu : « pas au sens où l'on aurait un

---

<sup>16</sup> M. Feher, « Self-Appreciation; Or, the Aspirations of Human Capital », *Public Culture*, 21(1), 2009, pp. 21-41.

<sup>17</sup> Z. Kish, J. Leroy, op. cit.

<sup>18</sup> Ndt : *character development* ne peut être traduit par « développement personnel », expression qui renvoie au concept de capital humain puisqu'il couvre l'ensemble de la personne à l'horizon de toute une vie – Emily Rosamond n'utilise d'ailleurs pas *personal development*. Le point d'intersection pourrait se situer dans les protocoles concrets de développement personnel, puisqu'ils sont généralement ciblés sur un domaine circonscrit de comportements à réformer et qu'ils promettent un effet en un temps donné.

<sup>19</sup> C. Paterson, C. Tyler, J. Lexmond, « Character and Resilience Manifesto », The All-Party Parliamentary Group on Social Mobility, 2014, <http://www.educationengland.org.uk/documents/pdfs/2014-appg-social-mobility.pdf>, p. 11.

aperçu du caractère d'un personnage, mais où le caractère est un aperçu, ce qui crée l'impression que le personnage est subrepticement entrevu »<sup>20</sup>. Les SIBs, du fait qu'ils définissent et mesurent des modifications du comportement, inventent ainsi de nouveaux instruments pour mettre directement à profit la construction narrative complexe de la « réforme du tempérament ».

### **Les critiques des SIBs**

De nombreuses institutions promotrices des SIBs déploient des « efforts considérables pour produire le consentement à l'investissement social »<sup>21</sup>. Néanmoins, les inconvénients de ces nouvelles chaînes d'intéressement sont fréquemment soulignés. Une partie d'entre eux concerne la méthodologie : la difficulté à définir des indicateurs adéquats d'impact social comme à évaluer et à mesurer le risque, et la tendance des investisseurs à favoriser les objectifs facilement atteignables et à terme bénéfiques pour elles et eux-mêmes<sup>22</sup>. Mais, plus fondamentalement, les SIBs privatisent l'Etat-providence en prenant le contrôle des politiques sociales. Ils les extraient du domaine de l'intérêt général et permettent aux investisseurs d'extorquer des profits à l'action sociale, au moyen de la valorisation spéculative – et prédatrice – de « projections d'économies futures »<sup>23</sup>.

Une critique des SIBs souligne ainsi que les gouvernements finissent en réalité par augmenter leurs dépenses globales et à créer des « fonds spéciaux de résultats » pour payer les profits des investisseurs<sup>24</sup>. Ainsi du SIB de Peterborough, qui a bien réduit la récidive mais n'a pas permis au gouvernement d'économiser de l'argent. Qui plus est, on peut s'inquiéter du fait que les économies que les gouvernements pourraient éventuellement réaliser pèseraient *in fine* sur les travailleurs·ses sociaux·les, dont le travail s'avère plus précaire et moins bien rémunéré lorsqu'il dépend d'un SIB<sup>25</sup>.

Dowling et Harvie ajoutent que ce sont les travailleur·ses du secteur non lucratif qui, en agissant pour le bénéfice de leurs communautés, produisent les profits

---

<sup>20</sup> S. Ahmed, « Wilful Parts: Problem Characters and the Problem of Character », *New Literary History*, 42(2), 2011, pp 231-253, p. 232.

<sup>21</sup> E. Dowling, « In the Wake of Austerity: Social Impact Bonds and the Financialization of the Welfare State in Britain », *New Political Economy*, 22 (3), 2017, pp. 294-310.

<sup>22</sup> Whistler *et al*, op. cit.

<sup>23</sup> S. Shram, op. cit.

<sup>24</sup> R. Ogman, « Social Impact Bonds: a 'Social Neoliberal' Response to the Crisis? », in B. Schönig and S. Schipper (eds), *Urban Austerity: Impacts of the Global Financial Crisis on Cities in Europe*, Berlin, Theater der Zeit, 2016, p. 59.

<sup>25</sup> E. Dowling, op. cit., p. 12.

d'investisseur·ses qui n'ont aucune obligation de les partager avec toutes les parties impliquées dans la réforme sociale, ni même de reconnaître leur contribution – sans compter les efforts que les populations bénéficiaires engagent pour que les programmes réussissent. Ceci a pour effet d'« encastrer plus encore les logiques disciplinaires du capitalisme dans la fabrique sociale »<sup>26</sup>.

Pour Zenia Kish et Justin Leroy, l'investissement social est plus spécifiquement ancré dans les histoires raciales du capitalisme. Cette dimension raciale est souvent éludée – bien que les personnes racisées soient largement surreprésentées parmi les populations « à risque » prises en charge par les SIBs aux Etats-Unis comme au Royaume-Uni. Or, il existe une continuité historique, depuis les actions que l'Association unifiée des planteurs de Louisiane faisait garantir par les esclaves dans les années 1830 jusqu'aux SIBs d'aujourd'hui : celle « des instruments financiers [qui] construisent des populations, tels que les esclaves ou les prisonnier·ères, comme des sujets à risque, et prétendent alors résorber ce risque en sauvant ces sujets d'eux-mêmes »<sup>27</sup>.

### **Une financiarisation du tempérament**

Ces diverses critiques montrent que l'investissement social équivaut le plus souvent à une pure expropriation : l'argent public atterrit dans des mains privées, et la valeur est extorquée du travail social sous-payé et même de la « réforme » des sujets racisés à risque. J'ajouterais que les SIBs financiarisent le tempérament et, par leur structure même, instituent le capital de tempérament en tant qu'il est distinct du capital humain : une « réforme du tempérament » définie pour une période limitée et évalué par des instances extérieures, dissociée de la personne qu'elle est supposée concerner. Les SIBs opérationnalisent des indicateurs abstraits qui remplacent, en prétendant la mesurer, la « réforme du tempérament », et constituent l'objet réel de l'investissement. Le capital de tempérament est alors précisément ce qui est « lu » par des services sociaux privatisés au moyen d'analyses de données raffinées, et exproprié au bénéfice des investisseur·ses.

---

<sup>26</sup> E. Dowling, D. Harvie, « Harnessing the Social: State, Crisis and (Big) Society », *Sociology*, 48(5), 2014, pp. 870-1.

<sup>27</sup> Z. Kish, J. Leroy, op. cit., p. 632.

## Investir autrement dans le tempérament

Etant donnée la prégnance des nouvelles logiques du « soi investi »<sup>28</sup>, il est vain d’espérer en finir avec ces « technologies d’attribution »<sup>29</sup>. Il est peut-être plus utile d’inventer de nouvelles manières d’investir dans le capital de tempérament au service de finalités plus égalitaires. Il s’agit de modifier les chaînes d’intéressement qui font la structure des SIBs – autrement dit, de redéfinir où, comment et de qui le capital de tempérament est exproprié.

*Intervenir dans l’évaluation.* La première stratégie de ce type porte sur les méthodes d’évaluation du tempérament, de l’impact et du crédit. C’est ce qu’a expérimenté l’artiste Cassie Thornton avec son projet *Give Me Cred!* lancé en 2012. Elle travaille avec des personnes à qui un logement ou un autre besoin primaire a été refusé au prétexte que des institutions les ont évaluées comme mauvaises payeuses. Elle écoute leur histoire et leur fournit un autre type d’évaluation : un Rapport de Crédit Auxiliaire qui consiste en un récit incluant leurs projets, une explication de leurs péripéties financières, une description de leur situation et une liste de garant·es. Ce document peut être présenté à des bailleur·ses et autres pourvoyeur·ses dont il s’agit de susciter la confiance. Certain·es récipiendaires du Rapport ont pu retrouver un logement. Thornton explique : « en demandant simplement de raconter toute l’histoire des factures impayées, l’entretien révèle que la plupart des gens essaient réellement d’être dignes de confiance dans un environnement de prédation financière parsemé d’amendes et de pièges »<sup>30</sup>. Retournant sur elle-même l’évaluation bancaire, l’artiste intervient ainsi dans la production de *tempéraments* dignes de confiance à travers une évaluation alternative.

*Exploiter la dissociation [split].* Il existe aussi une approche moins directe qui repose sur une propriété spécifique du capital de tempérament : ce dernier implique une dissociation entre le tempérament perçu par les évaluateur·rices et la personnalité complète [*fuller self*] des bénéficiaires. Au contraire du capital humain, qui constitue l’ensemble de la personne et de son histoire en stock de ressources, l’image d’une réforme du tempérament est produite par l’extraction de quelques traits de caractère

---

<sup>28</sup> M. Feher, op. cit.

<sup>29</sup> S. Ahmed, op. cit.

<sup>30</sup> Feminist Economics Department, « Give Me Cred! (Auxiliary Credit Reporting Bureau) », 2016, <http://feministeconomicsdepartment.com/givemecred>.

dont la modification doit être perceptible au moyen de mesures sur une période définie. Le capital de tempérament s'avère ainsi expropriable plus complètement que le capital humain, qui reste attaché à l'ensemble d'une vie.

Cette dissociation entre la personne et le tempérament perçu n'a rien de nouveau. La préhistoire du capital de tempérament remonte aux expériences de toutes les personnes qui ont été méprisées par leur environnement social, et ainsi coupées d'elles-mêmes. De ce point de vue, le rapprochement entre l'effet de clivage produit par les SIBs et la théorie de la double conscience proposée par W.E.B. Du Bois dans *Les âmes du peuple noir* (publié en 1903) peut être heuristique. Du Bois décrit avec force la conscience de soi d'êtres sans cesse jugés par d'autres, si structurante de l'expérience des Africain·es-Américain·es.

« C'est une sensation bizarre, cette conscience dédoublée, ce sentiment de constamment se regarder par les yeux d'un autre, de mesurer son âme à l'aune d'un monde qui vous considère comme un spectacle, avec un amusement teinté de pitié méprisante. Chacun sent constamment sa nature double – un Américain, un Noir ; deux âmes, deux pensées, deux luttes irréconciliables ; deux idéaux en guerre dans un seul corps noir, que seule sa force inébranlable prévient de la déchirure »<sup>31</sup>.

De la même façon, être « investi » en tant que bénéficiaire d'un SIB implique « de mesurer son âme à l'aune d'un monde qui vous considère comme un spectacle, avec un amusement teinté de pitié méprisante » : d'être construit comme une personne « à risque » qui a besoin d'être guidée et évaluée. Dès lors, comment les mises en scène du soi dédoublé, exproprié en tant que capital de tempérament peuvent-elles être détournées ? Comment les investi·es peuvent-elles et ils peser sur les intérêts des investisseur·ses en jouant le rôle de sujets réformés ou récalcitrants afin de questionner les chaînes d'intéressement qui structurent les SIBs ? Si je n'ai pas de réponse définitive à ces questions, elles me semblent ouvrir une ligne stratégique prometteuse. Sa cible est la définition du tempérament lui-même et sa performance en situation d'évaluation, dans un environnement néolibéral qui conjoint bienveillance ostensible et violence subtile, et où le tempérament, compris comme le produit des histoires conflictuelles de la philanthropie, est constamment sollicité comme objet de valorisation et d'évaluation.

---

<sup>31</sup> W. E. B. Du Bois, *Les âmes du peuple noir*, Paris, La Découverte, 2007 [1903], p.